



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LOT-ET-GARONNE

DDTUMI

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE
pour le projet d'acquisitions et de travaux nécessaires à la réalisation de la Zone d'activité concertée « Technopole Agen-Garonne » sur le territoire des communes de Brax et Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Il sera procédé à la demande de l'agglomération d'Agen à une enquête publique parcellaire de 16 jours, du 30 juin 2014 au 15 juillet 2014 inclus, en vue d'être autorisée à acquérir des terrains pour procéder à réalisation du projet de zone d'activité concertée « Technopole Agen Garonne ».

Les plans parcellaires et la liste des propriétaires ainsi que le registre d'enquête seront déposés aux mairies de Brax et Sainte-Colombe-en-Bruilhois pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture au public et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur aux mairies de Brax et Sainte-Colombe-en-Bruilhois.

Monsieur Pierre Yves GIOTTOLI, désigné en qualité de commissaire enquêteur, siégera les jours et heures suivants pour recueillir toutes les observations ou propositions :

- -le 30 juin 2014 à la mairie de Sainte Colombe en Bruilhois de 8h30 à 12h ;
- -le 09 juillet 2014 à la mairie de Brax de 13h30 à 16h30 ;
- -le 15 juillet 2014 à la mairie de Sainte-Colombe-en-Bruilhois de 8h30 à 12h.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par intérim


Johann MOUGENOT,
Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot

Téléphone : 05 53 69 33 33 – www.lot-et-garonne.gouv.fr
1722 avenue de Colmar - 47916 AGEN CEDEX 9
Horaires d'ouverture : 9h à 12h - 14h à 17h